



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FRANCE

ÉVIAN

2026

**DOSSIER
DE PRESSE**

ENGLISH
VERSION



ÉDITORIAL

Dans un monde où les conflits se multiplient, où les menaces transversales telles que la criminalité organisée et le narcotrafic s'intensifient, où l'ordre économique mondial se fragmente, la France entend placer au cœur de sa présidence du G7 le dialogue et le renouveau du multilatéralisme.

Aucune région du monde n'est épargnée par l'onde de choc des crises et des conflits. Ils affectent la sécurité, les équilibres économiques et les conditions de vie de tous les peuples. Chacun d'entre nous ressent les effets concrets de l'instabilité qui pèse sur le commerce mondial, la circulation maritime ou les prix de l'énergie.

Le rôle du G7 est de promouvoir des solutions mondiales pour résoudre les conflits et surmonter les crises. Trouver des réponses aux facteurs de déstabilisation, renforcer la résilience de nos sociétés et de nos économies, tels sont les objectifs qui guideront les travaux des ministres des Affaires étrangères du G7, réunis les 26 et 27 mars 2026 aux Vaux-de-Cernay. Dans ce vallon chargé d'histoire, façonné par des siècles de patience, de discipline et de quête d'équilibre, ce rendez-vous prend une résonance particulière : celle d'un temps de lucidité et d'action face aux désordres du monde.

Nous travaillerons à faire émerger un nouvel ordre international, à édifier un système plus équilibré et plus juste, placé sous le signe d'un multilatéralisme renouvelé. La réforme de la gouvernance mondiale et la lutte contre les menaces transversales exigent un engagement collectif qui dépasse les seuls membres du G7. C'est pourquoi la présidence française a fait le choix d'associer les grandes économies émergentes et les partenaires régionaux à ses travaux : l'Arabie saoudite, le Brésil, la Corée du Sud, l'Inde et l'Ukraine se joindront ainsi aux discussions.

Fidèle à l'esprit du sommet fondateur de Rambouillet en 1975, la France souhaite démontrer que le G7, né du premier choc pétrolier, porte une vision commune – et résolument actuelle – de la prospérité mondiale. Une vision fondée sur trois principes : la solidarité entre les nations, la stabilité économique et la responsabilité collective. Comme l'a rappelé le Président de la République, le G7 a été inventé il y a 50 ans pour résoudre les crises économiques ; il doit redevenir un moteur d'équilibre face aux transformations du monde.

La présidence française du G7 se veut une présidence d'équilibre, de convergences et de résultats. Son ambition est d'aboutir à des avancées concrètes au service de la sécurité et de la prospérité de tous.

Jean-Noël Barrot

Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
SOMMAIRE	4
LISTE DES PARTICIPANTS	5
Chefs de délégation des membres du G7	5
Pays invités	6
Organisations internationales	6
LA MINISTÉRIELLE G7 AFFAIRES ÉTRANGÈRES : OBJECTIFS ET ENJEUX	7
Résolution des grandes crises	7
Réforme de la gouvernance mondiale et reconstruction	7
Lutte contre les menaces transversales et défense de la souveraineté	8
PROGRAMME	9
OBJECTIFS DES SESSIONS DE TRAVAIL	11

LISTE DES PARTICIPANTS

Chefs de délégation des membres du G7



Allemagne

M. Johann WADEPHUL

Ministre des Affaires étrangères



Canada

Mme Anita ANAND

Ministre des Affaires étrangères



États-Unis

M. Marco RUBIO

Secrétaire d'État



France

M. Jean-Noël BARROT

Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères



Italie

M. Antonio TAJANI

Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale



Japon

M. Toshimitsu MOTEGI

Ministre des Affaires étrangères



Royaume-Uni

Mme Yvette COOPER

Secrétaire d'État aux Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement



Service européen pour l'action extérieure

Mme Kaja KALLAS

Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

Pays invités



Arabie saoudite

M. Faisal bin Farhan Al Saud

Ministre des Affaires étrangères



Brésil

M. Mauro Vieira

Ministre des Relations extérieures



Corée du Sud

M. Cho HYUN

Ministre des Affaires étrangères



Inde

M. Subrahmanyam JAISHANKAR

Ministre des Affaires extérieures



Ukraine

M. Andriy Sybiha

Ministre des Affaires étrangères

Organisations internationales



Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Mme Odile Renaud-Basso, présidente de la BERD

LA MINISTÉRIELLE G7 AFFAIRES ÉTRANGÈRES : OBJECTIFS ET ENJEUX

La réunion ministérielle des Vaux-de-Cernay s'inscrit dans un cycle de rencontres des ministres des Affaires étrangères du G7 rythmant l'ensemble de la présidence française : réunions informelles en marge de la conférence de Munich sur la sécurité (février) et de l'Assemblée générale des Nations unies (septembre), Sommet des chefs d'États et de gouvernement à Évian (15-17 juin), où les questions géopolitiques seront également abordées. Une seconde réunion ministérielle « Affaires étrangères » est prévue à Marseille en novembre afin de dresser le bilan des travaux menés tout au long de l'année dans les groupes d'experts dédiés.

Dans ce contexte, la ministérielle des Vaux-de-Cernay a vocation, d'une part, à contribuer au règlement des grandes crises internationales et valoriser les initiatives de la France dans ce domaine et, d'autre part, à donner l'impulsion politique et orienter les discussions en groupes de travail pour l'élaboration au cours de l'année d'initiatives concrètes, autour des grands axes suivants...

Résolution des grandes crises

Sur l'Iran et le Moyen-Orient, les partenaires du G7 échangeront sur les voies de négociation qui pourraient aboutir à une désescalade du conflit, tout en promouvant la sécurité de nos ressortissants et de toutes les populations civiles, la réouverture des voies maritimes et commerciales, ainsi que l'arrêt des programmes nucléaire et balistique du régime iranien.

Sur l'Ukraine, l'objectif est de poursuivre le soutien à Kiev sur les plans capacitaire et énergétique, et de maintenir la pression envers la Russie, notamment par le renforcement de la coordination des sanctions visant la flotte fantôme, y compris la mise en place d'une interdiction complète de fourniture de services maritimes.

D'autres sujets régionaux seront également traités : l'Indopacifique, le Soudan, Haïti, Gaza, ou encore le Vénézuéla et Cuba, compte tenu des événements survenus depuis le début de l'année 2026.

Réforme de la gouvernance mondiale et reconstruction

Dans un contexte de pressions budgétaires et de fragilisation du multilatéralisme, les enjeux relatifs à l'efficacité de l'action onusienne suscitent, au-delà des partenaires du G7, l'intérêt de grands pays émergents impliqués dans les projets de réforme de la gouvernance mondiale. A cet égard, l'association de l'Inde, du Brésil, de la Corée du Sud et de l'Arabie saoudite permettra de lancer des travaux concrets en matière de

chaînes d'approvisionnement humanitaire et de réforme des opérations du maintien de la paix. Par ailleurs, la présence de la présidente de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement apportera un éclairage sur la restauration du sarcophage de Tchernobyl et la création d'une banque pour la reconstruction du Proche-Orient.

Lutte contre les menaces transversales et défense de la souveraineté

Enfin, la réunion ministérielle permettra le traitement en format élargi des thématiques transnationales appelant des réponses collectives et coordonnées : la lutte contre le narcotrafic et la criminalité organisée ; les questions liées à la sécurité maritime et portuaires, pour lesquelles une task-force dédiée sera créée ; les migrations, composante incontournable des crises actuelles, et, enfin, l'approvisionnement en minerais critiques, dans le but de réduire nos dépendances et d'assurer la résilience de nos économies.

PROGRAMME

Jeudi 26 mars

Abbaye des Vaux-de-Cernay

- | | |
|----------------|---|
| 11 h | Réunions bilatérales |
| 14 h 15 | Accueil des délégations du G7 par M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères français |
| 15 h | Session de travail I – « Réforme de la gouvernance mondiale » |
| 16 h 30 | Accueil de M. Andriy Sybiha, ministre des Affaires étrangères ukrainien par M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères français |
| 16 h 30 | Réunions bilatérales |
| 18 h 45 | Conférence de presse de M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères français |
| 19h15 | Accueil de Mme Odile Renaud-Basso, présidente de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) par M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères français |
| 19h30 | Dîner / Session de travail II – « Reconstruction » |

Vendredi 27 mars

Abbaye des Vaux-de-Cernay

- | | |
|----------------|--|
| 8h | Réunions bilatérales |
| 8 h 45 | Photos de famille |
| 9 h 10 | Accueil officiel des délégations par M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères français |
| 9 h 15 | Session de travail III – « Menaces transversales et souveraineté » |
| 11 h 15 | Session de travail IV – « Soutien à l'Ukraine » |
| 12 h 45 | Déjeuner / Session de travail V – « Situation en Iran et conséquences dans la région » |
| 14 h 15 | Session de travail VI – « Paix et sécurité » |
| 16 h 10 | Conférence de presse de clôture de M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères français |

OBJECTIFS DES SESSIONS DE TRAVAIL

Jeudi 26 mars, 15h - Session I « Réforme de la gouvernance mondiale »

Format : G7 et partenaires (Arabie Saoudite, Brésil, Corée du Sud, Inde)

Contribution à la réforme des opérations de maintien de la paix

Le maintien de la paix s'adapte à des circonstances nouvelles liées à l'évolution de la posture américaine vis-à-vis des Nations unies, ses conséquences budgétaires, et aux travaux de réforme plus globaux engagés dans le cadre de l'initiative dite « ONU 80 », annoncée par le Secrétaire général de l'ONU en mars 2025 et qui vise à rationaliser le fonctionnement de l'Organisation et à renforcer son efficacité, afin notamment de réaffirmer sa pertinence.

L'étude du Secrétaire général de l'ONU sur l'avenir de toutes les formes d'opérations de maintien de la paix (OMP), attendue à la fin du printemps, constitue un jalon de ce renouveau en 2026.

Dans ce contexte, la présidence française du G7 annoncera, lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères des Vaux-de-Cernay, les modalités d'une meilleure coordination de la réforme des opérations de maintien de la paix.

Efficacité des chaînes d'approvisionnement humanitaires

Le secteur humanitaire fait face à un bouleversement majeur, notamment une baisse drastique des financements publics alors que les besoins augmentent et que les crises se multiplient et se prolongent.

Notre objectif est d'accroître l'impact de l'aide humanitaire, en augmentant le nombre de bénéficiaires grâce aux économies réalisées par les gains d'efficacité, d'apporter une réponse adaptée et de qualité, en prépositionnant dans des stocks stratégiquement localisés des biens humanitaires pré-sélectionnés et adaptés aux différents besoins (alimentation, potabilisation d'eau, santé, abris notamment), **et d'accélérer la vitesse de déploiement de cette aide.**

Concrètement, les travaux engagés sous présidence française du G7 permettront :

- **d'atteindre plus de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire d'urgence** via la réforme engagée par les Nations Unies, qui permettra des économies substantielles ;
- **de répondre de manière plus rapide aux situations d'urgence humanitaire**, via le renforcement du soutien des pays du G7 aux 8 hubs humanitaires mondiaux et à leur réseau ;
- **de renforcer la mobilisation du secteur privé pour contribuer à l'action humanitaire**, y compris par la conduite d'opérations d'acheminement d'aide humanitaire en partenariat public et privé ou de dons humanitaires.

Jeudi 26 mars, 19h30 - Session II « Reconstruction »

Format : G7 et partenaires (Arabie Saoudite, Brésil, Corée du Sud, Inde, Ukraine, BERD)

Création d'une banque pour la reconstruction et le développement au Proche-Orient

L'adoption du plan de Paix pour Gaza par la résolution 2803 du Conseil de Sécurité des Nations unies et la formation du « Board of Peace » ont fait entrer le Moyen-Orient dans une phase de recomposition stratégique majeure. Les besoins de reconstruction sont immenses, mais l'enjeu dépasse la seule réparation des infrastructures : il s'agit de refonder une architecture économique régionale capable de pallier le sous-investissement qui affecte la région et de produire des dividendes durables de stabilité.

Plusieurs acteurs sont déjà mobilisés dans la zone, en particulier la Banque mondiale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), et la Banque islamique. Néanmoins, aucune institution financière n'a joué pour le Levant, en raison de leurs champs d'intervention et modèles respectifs de gouvernance, le rôle structurant de la BERD pour l'Europe centrale et orientale après 1990.

La France propose une initiative de même portée : la création d'une Banque pour la reconstruction et le développement du Proche-Orient. Cette nouvelle institution financière, dont les contours (composition, fonctionnement) restent à définir, aurait vocation à ancrer les processus de paix dans des bénéfices économiques visibles, via le financement d'infrastructures durables et la structuration de l'investissement privé régional susceptible de favoriser l'intégration économique transfrontalière.

Conférence régionale de lutte contre le captagon en Syrie

Le captagon, pilule addictive de type amphétamine, autrefois produit et trafiqué à échelle industrielle par le régime de Bachar el-Assad, est aujourd'hui repris par d'autres acteurs (notamment groupes armés, voire Hezbollah) et fait peser une menace sur la stabilisation de la Syrie et de son environnement régional. Essentiellement consommée dans les pays du Golfe, la production de cette drogue de synthèse se déporte hors de son périmètre habituel, et le marché de consommateurs se diversifie. La lutte contre le captagon répond à la fois à l'objectif de résolution des crises (stabilisation de la Syrie dans son environnement régional), de lutte contre les menaces transversales (lutte contre les drogues de synthèse au Moyen-Orient) et de protection de l'Europe, devenue une zone de rebond du captagon.

La France finance déjà des programmes mis en œuvre par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) visant à lutter contre le trafic de captagon et des autres drogues de synthèse dans la région. **Lors de la ministérielle Affaires étrangères des Vaux-de-Cernay, la France annoncera l'organisation d'une Conférence régionale de lutte contre le captagon en Syrie, en partenariat avec l'ONUDC.** Cette initiative, qui serait la **première à niveau ministériel**, viserait à rassembler, dans la région, les États du

G7 et les États touchés par ces trafics pour la mise en place d'une coopération régionale efficace. La Ministérielle sera l'occasion d'obtenir l'approbation politique du projet par les partenaires mais également de mobiliser des soutiens financiers pour organiser cette échéance en septembre ou octobre 2026.

Restauration de l'arche de Tchernobyl

L'arche de Tchernobyl, construite entre 2007 et 2019 (avec déjà un rôle moteur du G7) pour permettre le confinement et le démantèlement du réacteur de la centrale de Tchernobyl accidenté en 1986, a été fortement endommagé par une frappe de drone russe en février 2025.

Selon des estimations préliminaires, des travaux majeurs sont nécessaires d'ici 2030 pour éviter la corrosion irréversible de l'arche - ce qui obligerait à financer une nouvelle structure, à un coût beaucoup plus élevé. Le projet mobiliserait un coût d'au moins 500 millions d'euros selon les études les plus récentes, qui constituent encore des estimations préliminaires. Des premiers engagements financiers, dont ceux de la France, avaient été sécurisés en 2025.

La présidence française du G7 cherchera à jouer un rôle de catalyseur dans la levée de fonds pour la restauration de l'arche, en étroite collaboration avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), l'Ukraine et l'ensemble des pays donateurs, **afin de sécuriser les engagements financiers nécessaires pour la période post-2026.**

Vendredi 27 mars, 9h15 - Session III « Menaces transversales et souveraineté »

Format : G7 et partenaires (Arabie Saoudite, Brésil, Corée du Sud, Inde)

Conférence régionale de sécurité dans la Caraïbe

La Caraïbe est une zone de transit et de destination pour les trafics illicites, en particulier pour les trafics de stupéfiants et d'armes à feu à destination du marché national. Cette criminalité transnationale organisée prend des proportions inédites et affecte directement les collectivités françaises d'Amérique, l'environnement régional et constitue également une menace transversale à l'échelle mondiale. A titre d'exemple, les saisies de stupéfiants par les Forces Armées aux Antilles ont connu une croissance de 30% entre 2025 et 2024, signe de l'importance prise par la zone qui constitue un *hub* mondial des trafics de stupéfiants, notamment de cocaïne. L'augmentation des flux illégaux de stupéfiants et d'armes à feu s'accompagnent d'une augmentation significative de la violence : la Guadeloupe et la Martinique affichent à l'échelle de la France les taux d'homicides les plus élevés.

Pour lutter contre cette menace, la coopération régionale est essentielle compte tenu du caractère évolutif des routes de la drogue, de la prégnance du trafic inter-île, de l'agilité des trafiquants, ainsi que des ramifications régionales des groupes criminels.

Dans ce contexte, la France organisera une conférence régionale de sécurité dédiée, à laquelle sont conviés les partenaires du G7. L'objectif de cette conférence est de dégager une vision commune des enjeux à l'échelle de la région, renforcer le réseau des acteurs concernés et promouvoir des standards régionaux dans tous les domaines nécessaires à la lutte contre les trafics de drogues et d'armes à feu : échange d'informations, coopération opérationnelle, sécurisation des accès portuaires et aéroportuaires, entraide pénale et judiciaire.

5^e Conférence « No Money for Terror »

Dès 2018, la France a joué un rôle d'importance en matière de lutte contre le financement du terrorisme, organisant à l'initiative du président de la République la première conférence *No Money for Terror* à Paris. Cet événement a permis de réaffirmer le rôle central du Groupe d'action financière (GAFI) dans l'effort de lutte contre les différentes sources de financement du terrorisme et l'adoption de « L'Agenda de Paris », plan d'action international en la matière, qui a été consacré en 2019, lors de la présidence française du Conseil de sécurité de l'ONU, dans la résolution CSNU 2462.

La lutte contre le financement du terrorisme est aujourd'hui confrontée à plusieurs défis majeurs, liés notamment à la capacité d'innovation et d'adaptation des groupes terroristes en matière de financement (recours accru aux cryptoactifs, détournement des innovations numériques et financières, interactions avec le crime organisé, financement grâce au contrôle d'un territoire).

Dans ce contexte, la France annoncera la tenue, sous présidence française du G7, de la **cinquième conférence *No Money for Terror***. Cette cinquième édition permettra de réitérer le rôle moteur de la France sur les sujets de lutte contre le financement du terrorisme et de promouvoir un agenda international actualisé afin de contrer de façon holistique (via l'association de plus d'une soixantaine de délégations étrangères et une participation interministérielle) les nouvelles pratiques de financement du terrorisme.

Minerais critiques

La présidence française du G7 a pour priorité le traitement des défis liés aux chaînes de valeur des minerais critiques, qui sont un enjeu majeur de sécurité économique et en matière de transitions énergétique et numérique. L'objectif est la sécurisation des chaînes de valeur à travers le développement de partenariats industriels entre pays du G7 et avec nos pays partenaires.

Dans cette perspective, la France mènera tout au long de l'année de sa présidence les travaux visant à diversifier nos sources d'approvisionnement et à renforcer l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis l'extraction responsable jusqu'au recyclage, tout en respectant de hauts standards environnementaux et sociaux. Pour cela, les pays du G7 et leurs partenaires travailleront à renforcer les systèmes de traçabilité et de transparence des chaînes de valeur, et à valoriser le recyclage et l'économie circulaire. Ils œuvreront également à la mise en place d'un marché des minerais plus attractif, stable et soutenable permettant d'encourager les investissements à long terme et protégeant nos entreprises des pratiques déloyales et non-marchandes, éventuellement à l'aide de politiques commerciales coordonnées.

L'objectif de la réunion des ministres des Affaires étrangères est de permettre un premier échange sur les moyens proposés par la présidence française du G7 pour remédier aux vulnérabilités de nos chaînes de valeur des minerais critiques, réduire nos dépendances et renforcer notre résilience et notre sécurité économiques collectives.

Sécurité maritime et portuaire

Le vecteur maritime est le principal moyen utilisé pour acheminer des stupéfiants (notamment la cocaïne) sur le territoire européen et constitue un champ d'action prioritaire afin de lutte contre le narcotrafic au niveau mondial. Afin d'entraver ces routes de trafic, il convient d'agir, au niveau international, sur deux domaines d'action prioritaires : (i) le renforcement de la sécurité portuaire, et (ii) la coopération dans les zones de transit/rebond avec les États.

Pour lutter face à cette menace transversale, **la France souhaite lancer une initiative sur la sécurité maritime et portuaire** dans la lutte contre le narcotrafic dans le cadre du G7, appuyée par la constitution d'une taskforce G7 dédiée.

En matière portuaire, la task-force G7 visera :

- la mise au point d'une boîte à outils de bonnes pratiques sur la sécurité portuaire dans la lutte contre le narcotrafic (sécurisation des ports, partenariats publics/privés, lutte contre l'infiltration criminelle, etc.) ;
- la création d'un réseau des ports du G7+ pour favoriser le partage d'informations et de bonnes pratiques face au narcotrafic. Ce réseau des ports visera à mettre en relation les autorités dirigeantes des principaux ports du G7 et de ses partenaires - ce qui doit représenter un tiers des principaux ports maritimes mondiaux – afin de renforcer le dialogue et favoriser le partage d'informations et de bonnes pratiques face au narcotrafic.

Cette initiative démontre la volonté du G7 de renforcer sa coopération avec ses partenaires dans l'optique de renforcer nos capacités communes d'actions face aux menaces transversales. Elle s'inscrit également en cohérence avec l'action résolue de la France au sein d'autres instances internationales, telles que la Coalition européenne des drogues, lancée par la France et l'Italie l'année dernière dans le cadre de la Communauté politique européenne (CPE).

Sur le volet maritime, la task-force examinera les moyens de renforcer, dans des régions prioritaires, nos capacités communes en matière d'arraisonnement et de saisies en mer de navires transportant des stupéfiants. Elle pourra mettre à profit le format existant dit du « G7++ Amis du Golfe de Guinée », qui travaille spécifiquement dans la zone stratégique du Golfe de Guinée avec les partenaires de la région, dont l'objectif de renforcer la coopération en matière de sécurité maritime apparaît d'autant plus pertinent dans une zone de transit/rebond majeure de produits stupéfiants, principalement de cocaïne.

Vendredi 27 mars, 11h15 – Session IV « Soutien à l'Ukraine »

Format : G7 et Ukraine

La lutte contre la flotte fantôme est une priorité de la France, en premier du fait de :

- (i) la prolifération inédite de navires sous-norme ;
- (ii) des risques en matière de sécurité maritime et environnementale ;
- (iii) de la potentielle utilisation de ces navires dans les actions hybrides russes.

La présidence française du G7 propose de :

- **poursuivre l'agenda de travail pluriannuel**, notamment en matière de démarche de sensibilisation (auprès des États du pavillon et des États côtiers concernés) ;
- **mettre en avant les actions d'entrave menées par la France** afin de sensibiliser les autres États membres de l'Union européenne et du G7 à l'efficacité de ce levier, dans le respect du droit international.

Vendredi 27 mars, 12h15 - Session V « Situation en Iran et dans la région »

Format : G7

Les membres du G7 devraient adopter courant avril une **déclaration en soutien au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP)**, dont la conférence d'examen débutera fin avril à New York. Cette déclaration réaffirme l'attachement des membres du G7 à l'autorité et à la centralité de ce Traité, pierre angulaire du régime de non-prolifération. **Il s'agirait de la première déclaration du G7 en soutien au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui pourrait être de niveau ministériel.**

Vendredi 27 mars, 14h15 - Session VI « Paix et sécurité »

Format : G7

Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Jean-Noël Barrot, a invité ses homologues du G7, ainsi que la haute représentante de l'Union européenne, à **échanger sur les grandes crises internationales, en particulier sur la situation en Iran et au Proche et Moyen-Orient, ainsi que sur les Grands Lacs, le Soudan, l'Indopacifique, le Venezuela, Cuba, Haïti, et l'Ukraine.**



CONTACTS PRESSE

accreditations.presse@diplomatie.gouv.fr
presse.dcp@diplomatie.gouv.fr

Tél. : +33 6 50 87 18 65